



| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Nom de l'espace clos : | Numéro de l'espace clos : |
| Emplacement : | |

Étape 1 — Isolation de l'énergie dangereuse

- Électrique
 Mécanique
 Pneumatique
 Hydraulique
 Thermique
 Gravitaire
 Radiation
 Néant
 N° de permis ORÉ/ORDⁱⁱ :
 S/O
 Permis PGAⁱⁱⁱ V-04 :
 Non
 Oui

Étape 2 — Inspection visuelle

Y a-t-il des dangers ou des obstacles dans l'espace qui doivent être éliminés avant le test ou l'entrée dans l'espace ? Si oui, décrivez les dangers et les mesures qui ont été prises pour les éliminer. Non Oui

Étape 3 — Test préalable à l'entrée

Contrôle de l'atmosphère

- Le vérificateur compétent dispose d'une évaluation des risques liés aux espaces clos
La ventilation a été arrêtée 30 minutes avant le test
L'entrée dans l'espace clos est nécessaire pour effectuer le contrôle de l'atmosphère

Exigences avant le test d'entrée :

- Le test effectué à l'extérieur de l'espace a révélé une LIE <10 %
 Testeur muni d'un ARA
 Harnais de classe E
Une équipe d'urgence avec ARA est sur place et capable d'intervenir auprès des travailleurs en moins de trois (3) minutes

Autorisation du propriétaire d'actifs pour l'entrée d'un vérificateur compétent afin d'effectuer des tests internes :

Impression _____

Signature _____

Date/heure _____

Résultats des tests

Le formulaire de test préalable à l'entrée est remis au propriétaire d'actifs et joint au permis

Les résultats des tests indiquent :

Faible risque, entrée sans danger

Risque modéré, actions requises

DIVS, interdiction d'entrée

Amélioration de l'état initial et réalisation de nouveaux tests

Est-il possible de réduire les risques recensés dans l'espace ?

Non — Passer à l'étape 4

Oui — Effectuer l'étape 3C

Isolations modifiées (nouveau permis

Ventilé Propre E. C^{iv}.)

Autre : _____

Un nouveau formulaire de test préalable à l'entrée est remis au propriétaire d'actifs et joint au permis

Les résultats des nouveaux tests indiquent :

Faible risque, entrée sans danger

Risque modéré, actions requises

DIVS, interdiction d'entrée



Étape 4 — Autorisation d'entrée dans l'espace clos

Entrée pour Faible
risque

Risque modéré DIVS

Les conditions sont autorisées en vertu des mesures
suivantes :

Mesure
 Aucune d'ingénierie

Mesure administrative

ÉPI Autre :

Étape 5 — Autorisations

Propriétaire d'actifs : Je certifie que les risques ont été éliminés, prévenus ou maîtrisés au mieux de mes connaissances et de mes capacités. L'entrée est autorisée selon les conditions énumérées ci-dessus :

Impression

Signature

Date/heure

Titulaire d'un permis de travail en espace clos (TPTEC) : Je comprends et reconnais que l'espace clos a été préparé de manière à être sans danger, et j'assume maintenant la responsabilité, la garde et le contrôle de l'espace dans les conditions énumérées ci-dessus :

Impression

Signature

Date/heure

Transfert de permission :

Approuvé par _____ (nom du PA ou du TPTEC), via _____ (signature de l'approbateur s'il est présent, ou du destinataire pour indiquer l'approbation par téléphone ou par courriel), et accepté par

Impression

Signature

Date/heure

Étape 6 — Remise du permis

Titulaire d'un permis de travail en espace clos : Je confirme que les travaux sont terminés, que tout le personnel a quitté l'espace et qu'il a été fermé ou remis en service comme prévu.

Impression

Signature

Date/heure

Propriétaire d'actifs : Je reconnais que les travaux en espace clos sont terminés et que l'espace est prêt à être remis en service.

Impression

Signature

Date/heure

- ⁱ Opérateur de réseau énergétique
- ⁱⁱ Opérateur de réseau de distribution
- ⁱⁱⁱ Procédure de gestion d'actifs
- ^{iv} Espace clos